

PENSION DE FAMILLE

« Phare de Lesseps »

Bilan d'activité 2022
Janvier 2023

SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU POLE ET DE LA PENSION DE FAMILLE	3
2. RAPPORT QUANTITATIF DE L'ACTION	5
3. EVENEMENTS MARQUANTS	7
4. PROBLEMATIQUES RENCONTREES	9
5. PAROLES ET TEMOIGNAGES	10
6. RESSOURCES HUMAINES	11
7. ENVIRONNEMENT, RESEAU, PARTENARIAT	12
8. DEMARCHE QUALITE ET PLAN D' ACTIONS	13
9. PERSPECTIVES.....	16

1. PRESENTATION DU POLE ET DE LA PENSION DE FAMILLE

Le pôle **LOGEMENT-HEBERGEMENT** comprend des actions diversifiées et complémentaires pour permettre aux personnes accueillies ou accompagnées de bénéficier d'un **parcours résidentiel** qui correspond à leurs attentes et à leurs besoins.

- ▶ 3 Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale ARGOS, Ker GALLO, Clara ZETKIN (77 places)
- ▶ Des places de stabilisation (6 places)
- ▶ Deux structures d'hébergements d'urgences Hybritel (54 places) et Hybiscus (26 places)
- ▶ Des mesures d'Accompagnement Social Renforcé dans le Logement (ASRL)
- ▶ Des mesures d'Accompagnement Social Lié au Logement (ASLL)
- ▶ Des mesures d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (AVDL)
- ▶ Des mesures d'Accompagnement en Economie Sociale et Familiale (AESF)
- ▶ L'Intermédiation Locative (IML)
- ▶ Une action visant la préparation à la sortie de maison d'arrêt en partenariat avec le SPIP (DPSMA)
- ▶ Un bail à réhabilitation (Loudéac)
- ▶ Accompagnement à la constitution de dossiers DALO/DAHO (Saint-Brieuc et Loudéac)
- ▶ La formation sur les dispositifs DALO/DAHO
- ▶ Des évaluations sociales en tant que structure relais du SIAO
- ▶ Des appartements individuels dans le cadre de l'Aide au Logement Temporaire (ALT)
- ▶ **Une Pension de Famille : 27 logements – 30 places**

La Pension de Famille représente un type d'habitat alternatif qui doit permettre de rompre avec les formes d'hébergement classiques en matière de réponse sociale, de cadre et de qualité de vie pour des publics ayant des difficultés à accéder au logement ordinaire.

L'aspect privatif du logement, le concept d'habitat dans le sens d'habiter, l'état d'esprit de la structure en font un lieu exempt du côté impersonnel qui peut être reproché aux grandes structures d'hébergement collectif. La Pension de Famille se situant sur le registre du logement durable, n'est pas une alternative aux dispositifs d'insertion ni une solution de logement pour les personnes défavorisées à défaut d'une offre accessible ou adaptée dans le logement social.

Ce lieu permet aux résidents de se construire progressivement et de retrouver une vie sociale, ceci afin de cerner leurs propres forces et de faire émerger des projets individuels (de santé, d'insertion professionnelle, de relogement ou autres). Le temps y est avant tout destiné à se retrouver dans un lieu accueillant et convivial où sont valorisés les compétences et savoir-faire de chacun. Ce fonctionnement offre l'occasion à certains de trouver un mieux-être et d'évoluer à travers différentes activités.

Il s'agit de :

- **Proposer aux personnes un habitat pérenne adapté** à leurs problématiques sociales, psychologiques et physiques.
- **Favoriser l'inscription des habitants dans leur environnement** et à la vie de la cité, notamment à partir de liens axés sur la convivialité
- **Soutenir les habitants dans le savoir habiter et dans l'installation** à la résidence afin de favoriser le choix de rester ou de partir.

La Pension de Famille accueille :

- Des hommes seuls.
- Des femmes seules.
- Des familles monoparentales.

Les habitants présentent les caractéristiques suivantes :

- Niveau de ressources suffisant pour acquitter une redevance
- En situation d'isolement ou d'exclusion sociale
- En difficulté pour accéder à un logement ordinaire ou s'y maintenir

Les habitants présentent les capacités suivantes :

- Participer à une vie collective
- Cohabiter avec des ménages présentant des problématiques diverses
- Evoluer en autonomie dans les actes de la vie quotidienne ou accepter de se faire aider
- Adhérer au projet social de la Pension de Famille et à ses modalités de fonctionnement.

Le bâtiment comporte 2 cages d'escaliers comprenant 22 logements (capacité d'accueil de 25 places) et des espaces collectifs (1 cuisine, 1 salle de vie, 1 salle d'activités, 1 salon/salle de jeux, 1 buanderie, 1 bureau, 1 jardin) et 5 studios en diffus dans une résidence étudiante à 1 km de la Pension de Famille.

2. RAPPORT QUANTITATIF DE L'ACTION

2.1. Typologie du public présent

Composition des ménages : essentiellement des personnes isolées

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Isolé	16	16	14	14	12	17	27	30	29	30
Isolé avec enfant(s)*	2	3	4	4	3	2	/	/	/	0
Couple	1	/	/	/	/	/	/	/	/	/
Couple avec enfant(s)	4	2	/	/	/	/	/	/	/	/
Total	23	20	18	18	15	19	27	30	29	30

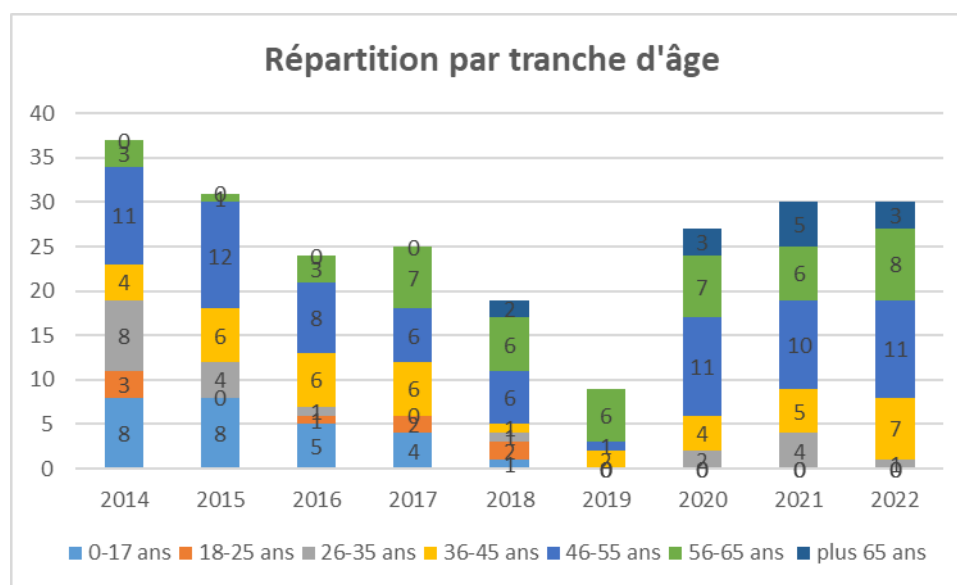
2 résidents ont un droit d'hébergement pour leur enfant mineur.

Répartition du public selon le sexe : Une nette prédominance d'hommes

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Hommes	19	16	13	13	12	17	21	23	24	25
Femmes	7	6	5	5	3	2	6	7	5	5
Enfants	6	6	6	6	4*	2*	/	/	/	
Total	32	28	24	24	19	21	27	30	29	30

Une nette majorité des ménages présents est composée d'hommes seuls.

Répartition du public selon l'âge : la moyenne d'âge des personnes présentes à la Pension de Famille est de 51,5 ans contre 54 ans en 2021.



La moyenne d'âge est relativement stable. La majorité des personnes reste en pension de famille.

- 1 résident a entre 26 et 35 ans
- 7 résidents entre 36 et 45 ans
- 11 résidents entre 46 et 55 ans
- 8 résidents entre 56 et 65 ans
- 3 résidents ont plus de 65 ans

Ressources financières : Des revenus issus des minima-sociaux

	2021	2022
RSA socle	9	11
AAH	11	12
Pension d'invalidité	3	2
ASPA (minimum vieillesse)	0	0
Retraite	4	2
Allocation Retour Emploi	0	1
Salaire	2	2
Total	29	30

25 ménages sur 30 ont des ressources issues des minima-sociaux (RSA, AAH, Pension d'Invalidité). En 2022, 2 résidents étaient à la retraite. Deux personnes étaient en emploi.
40 % des Habitants de la Pension de Famille perçoivent l'AAH.

2.2. Les entrées et les sorties

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Entrées	6	6	1	1	/	5	10	4	3	5
Sorties	7	4	1	3	1	4	1	4	2	4

2.2.1. Les ménages sortis du dispositif

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Accès au logement ordinaire	3	1	/	1	1	/	1	2	1	/
Situation inconnue	/	2	/	/	/	/	/	/	/	/
Hébergement chez un tiers	1	/	/	1	/	/	/	1	/	1
Décès	1	/	1	/	/	4	/	/	1	1
Autres	2	1	/	1	/	/	/	1	/	2
TOTAL	7	4	1	3	1	4	1	4	2	4

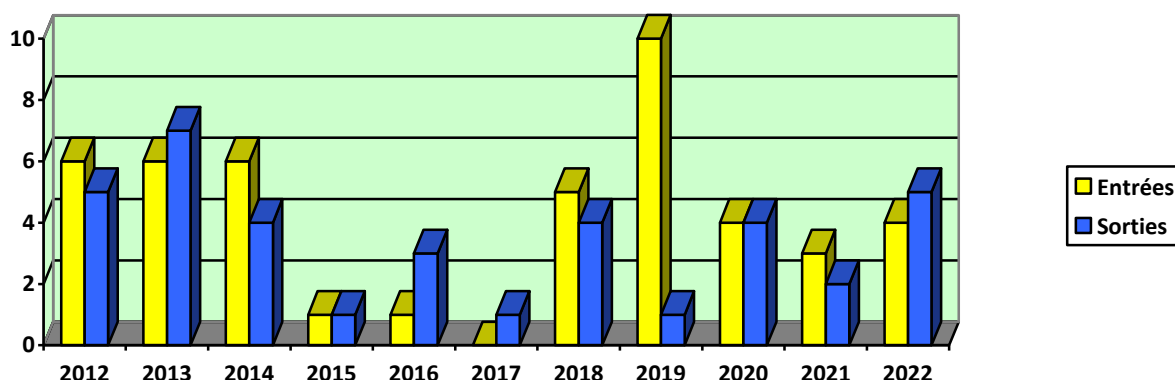
Une pension de famille permet d'accueillir des personnes sans limitation de durée. En 2022, 4 personnes sont sorties du dispositif. Une fin de séjour a été signifié à 2 habitants, cette fin de séjour était en lien avec un manque d'autonomie et une incapacité à respecter le règlement de fonctionnement. Les professionnelles de la pension de famille ont accompagné un Habitant sur la fin de vie, cette personne était présente sur le dispositif depuis 2015.

2.2.2. Les ménages entrés sur le dispositif en 2022

Les ménages accueillis à la pension de famille sont issus pour la majorité de dispositifs d'hébergement d'insertion

En 2022, les habitants arrivés viennent :

- Hébergement 115 : 2 résidents
- ALT insertion : 1 résident
- Pension de famille d'un autre département : 1 résident
- Lit Halte soins santé : 1 résident



Le nombre de personnes quittant la Pension de Famille est relativement stable depuis 2020. Pour rappel, le nombre important d'entrées en 2019 est à mettre en corrélation avec la réhabilitation de 4 logements de type 4 en 4 T2 et 4 studios pour mieux répondre à la typologie des publics accueillis.

3. EVENEMENTS MARQUANTS

Les activités

Une réunion d'activité est organisée tous les jeudis pour permettre aux résidents de s'investir dans le choix des activités qu'ils proposent pour organiser leur semaine.

1. Les sorties

En 2022, il y a eu de nombreuses sorties une à deux fois par semaine, parmi lesquelles on peut citer, Bosméléac, La vallée des Saints, Guerlédan, la Roche Jagu, l'île de Bréhat, sorties pêche à pied. Les personnes se sont mobilisées et ont apprécié celles-ci. En moyenne entre 6 et 7 résidents participent aux sorties à la journée.

Comme nous l'avons vu précédemment, peu de résidents travaillent et les sorties permettent d'aller vers l'extérieur, de créer du lien, d'occuper le temps.

2. Les activités créatives

Plusieurs activités ont été proposées durant cette année l'atelier sculpture sur grillage, création de meubles en palettes pour agrémenter le jardin de la pension de famille, un atelier mandalas afin de décorer les espaces communs et leur cadre de vie. Un groupe de résidents s'est occupé du jardin, réalisation de semis, plantation de légumes, de fleurs et installation d'un récupérateur d'eau.

Ces activités permettent de s'appuyer et de valoriser les compétences des personnes.

3. Les « petits déjeuners qui réfléchissent »

Cette année nous avons poursuivi les « petits déjeuners qui réfléchissent ». Cette activité est un support de mobilisation qui permet aux habitants de la Pension de Famille de développer ou de maintenir leur autonomie dans la vie quotidienne et dans une ambiance conviviale. Il permet d'élaborer ensemble des outils ou des supports pour faciliter l'organisation de la vie quotidienne en valorisant les connaissances, les savoir-faire et les potentialités des participants. Et favoriser les échanges entre les habitants sur des thèmes choisis par eux-mêmes tel que : le handicap invisible, l'hygiène, le respect...

4. Les ateliers autour du repas

Les habitants ont apprécié de se retrouver pour élaborer, cuisiner, et partager des moments conviviaux. Ces moments de vie collective ont été attendus avec impatience par de nombreux résidents. Nous remarquons qu'ils sont de plus en plus nombreux à y participer.

5. Les jeux

Tous les mardis en soirée, nous avons mis en place des jeux de société (times, taboo, WII, dessinez c'est gagné...). Le jeu peut sembler sans but voire inutile pour certains mais ses bienfaits sont indispensables : réduction du stress, stimulation intellectuelle, développement de la créativité, connexion des autres et le plaisir d'être ensemble. Les résidents apprécient de plus en plus ces moments conviviaux. Le groupe de personne s'étoffe au fil des séances.

6. Le nettoyage des plages

Cette année encore, les habitants ont pu participer aux nettoyages de plages organisés par la réserve naturelle nationale de la baie de Saint Brieuc. Actes citoyens et écologiques, ces sorties permettent de côtoyer d'autres bénévoles et sont particulièrement appréciées des résidents.

7. Les chantiers « plantes invasives »

De nouveau, quelques habitants de la Pension de Famille ont participé aux chantiers plantes invasives qui se déroulaient à Plérin en partenariat avec le service des eaux et rivières de l'agglomération Briochine. Un temps d'information a permis aux participants de repérer les plantes invasives présentes sur les berges : la renouée du Japon et la balsamine de l'Himalaya, de comprendre leur mode de développement pour acquérir des techniques d'arrachage et de stockage efficaces pour les éradiquer. En 2022, un premier chantier bénévole a donc eu lieu au mois d'avril puis 5 chantiers Renouer, rémunérés, jusqu'au mois de novembre. Chaque chantier commence par la rue des Pêcheurs et se termine sur une parcelle de la Côte des Violettes. Les participants ont un contrat de travail élaboré par Armor emploi et financé par Saint-Brieuc Agglomération.

8. Le sport détente

Les habitants de la Pension de Famille participent toujours à des séances d'activité physique adaptées avec l'association Siel Bleu. Cette activité allie endurance, relaxation, renforcement musculaire et surtout du plaisir. Les séances ont lieu le mercredi après-midi à raison de 2h.

9. La porte ouverte à la pension de famille

En 2022, nous avons participé à l'opération « pension de famille en fête ». Cet évènement est organisé dans le cadre d'une campagne nationale de promotion des pensions de famille programmée du 6 au 10 octobre 2022. Cette campagne s'inscrit dans le plan *Logement d'abord* et a pour objectif d'améliorer la visibilité de cette offre spécifique de logement destiné aux plus démunis et de contribuer à leur intégration dans leur quartier.

En 2022, avec les habitants nous avons décidé d'organiser une rando gourmande à la pension de famille. Les habitants se sont bien mobilisés dans l'organisation de la journée et avec le soutien des professionnelles, ils ont élaboré un quizz pour faire découvrir de manière ludique cette forme d'habitat alternatif. Cette porte ouverte a été l'occasion de partager un moment de convivialité et de faire découvrir cette forme d'habitat alternatif aux partenaires du secteur.

4. PROBLEMATIQUES RENCONTREES

Lors des précédentes années, les problématiques en lien avec les évènements actuels ou de l'année écoulée ont permis à l'équipe de rendre compte des constats observés et de proposer des solutions sur les thématiques suivantes :

- 2010 : Le vieillissement prématuré de la population accueillie à la pension de famille et ses conséquences
- 2011 : L'ouverture sur l'extérieur des habitants
- 2012 : Le projet personnalisé
- 2013 : Les difficultés du maintien à domicile pour des habitants en perte d'autonomie
- 2014 : La régulation du collectif
- 2015 : La cohabitation des différents publics au sein de la pension de famille
- 2016 : L'accompagnement vers la mise en place d'une mesure de protection pour se maintenir dans le Logement
- 2017 : L'accès aux soins
- 2018 : L'accompagnement fin de vie en pension de famille
- 2019 : L'extension de la pension de famille et la création d'une dynamique interne
- 2020 : la gestion de la crise sanitaire
- 2021 : L'accompagnement des personnes en difficulté avec l'alcool au sein de la pension de famille
- 2022 la problématique que nous allons aborder :

L'animation de la vie sociale :

La pension de famille accueille des personnes isolées socialement ayant connu des périodes de rupture familiale, sociale et dans leur parcours logement. La majorité des personnes ne travaille pas et n'a pas de relation sur l'extérieur. Sur l'ensemble des personnes accueillies, seules 2 personnes travaillent régulièrement. Certains habitants présentent des conduites addictives et l'inactivité au sein de la résidence peut renforcer les phénomènes d'alcoolisation. Le développement des activités par et pour les habitants a non seulement une vocation occupationnelle mais contribue également à valoriser les potentialités des participants et à renforcer l'estime de soi. L'objectif de l'animation de la vie sociale est également de rompre l'isolement des habitants, de prévenir et de réduire les exclusions, de renforcer les solidarités entre les personnes en les intégrant dans les projets collectifs, leur permettant d'être acteurs et d'assumer un rôle social au sein du collectif.

La mise en relation avec les structures extérieures comme le centre social et les Groupes d'Entraide Mutuelles peut permettre de créer des opportunités nouvelles concernant l'occupation du temps libre et d'impliquer des habitants dans la vie sociale locale. Cependant dans un premier temps, il est important de favoriser une dynamique interne avant d'aller vers l'extérieur, qui est trop anxiogène pour la plupart.

Les réunions hebdomadaires organisées sur le collectif permettent aux personnes de les rendre actrices dans l'occupation de leurs temps libre, il en est de même lors des échanges informels. La disponibilité de l'équipe favorise le recueil de la parole des habitants du lundi au samedi. En effet, conformément au projet de la pension de famille, il est important de s'appuyer et développer les potentialités des personnes et d'encourager l'ouverture sur l'extérieur lorsque la personne est prête afin que la perspective d'un logement autonome soit un jour envisageable pour certains.

En 2022, l'intégration de nouvelles personnes sur la pension de famille, les moments conviviaux partagés, la relation de confiance instaurée avec l'équipe et les habitants ont contribué à créer un groupe stable sur le collectif avec un sentiment d'appartenance. Aujourd'hui, nous pouvons nous appuyer sur cette dynamique de groupe pour trouver des solutions collectives au problème d'occupation du temps.

Cédric arrivé en octobre 2022 :

« Au départ, j'avais des a priori en arrivant sur la pension de famille et en fait, il faut du temps pour apprendre à connaître les gens. Les professionnelles sont à l'écoute et justes.

Je me sens bien dans mon logement, le loyer est accessible lorsqu'on a de faibles revenus. Je pense avoir trouvé ma place au sein du collectif.

Au niveau des activités, ce qui est bien, c'est que rien n'est imposé, on peut participer selon nos compétences. Je me sens bien à la pension de famille. »

6. RESSOURCES HUMAINES

Les professionnelles de la Pension de Famille pour 2022 sont :

- Emeline DION,
- Stéphanie COLLET,
- Patricia NICOL,
- Pauline LAGADEC.

Les remplacements ont été effectués par :

- Julien LYS (remplacement congés et formation)
- Emilie GUILLOU (remplacement congés)
- Iona KERGOSIEN (remplacement congés maternité)
- Gwenaëlle PINCEMIN
- Chloé KWIATWOSKY

Un stage de Monitrice Educatrice a été fait par :

- Nadège LE NAGARD

Temps consacré à la formation dans le cadre du plan de formation :

Le temps consacré à la formation dans le cadre du plan de formation est de **63 heures** dont **35 heures** au titre de la formation collective et **28 heures** au titre de la formation individuelle

Formation	Organisme	Données	Total
Ecoute active	ASKORIA	Nombre de NOM	1
		Somme de durée (en heures)	7
Habilitation électrique (NE) initiale	APAVE	Nombre de NOM	1
		Somme de durée (en heures)	14
Mieux comprendre les addictions	ANPAA	Nombre de NOM	2
		Somme de durée (en heures)	42
PACK OFFICE : Excel Initiation	CCI	Nombre de NOM	1
		Somme de durée (en heures)	7
SST INITIALE	ADALEA	Nombre de NOM	1
		Somme de durée (en heures)	14
Total Nombre de NOM			6
Total Somme de durée (en heures)			84

Temps consacré à la formation hors cadre du plan de formation :

Le temps consacré à la formation hors cadre du plan de formation est de **0 heures**

Formation	Organisme	Nombre de salariés concernés
/	/	/

1. L'inscription des habitants dans leur environnement

Tout comme les années précédentes, l'équipe a maintenu sa collaboration avec le Centre Social du Plateau Cap Couleurs. Dans le contexte sanitaire, la fête de l'été n'a pas pu avoir lieu mais la fête de Noël a été maintenue : une dizaine de personnes a participé.

2. Le travail de partenariat

■ Les partenaires du secteur sanitaire

La collaboration avec l'Equipe Mobile Précarité Psychiatrie du Centre Hospitalier Saint Jean de Dieu (EMPP) se poursuit et se consolide, notamment par des rencontres bimestrielles. Ces échanges apportent des éclairages sur le fonctionnement des personnes présentant des troubles psychiques et permet aux salariées d'adapter leurs pratiques professionnelles.

Si les résidents présentent un mal-être important, les professionnelles peuvent faire appel à l'EMPP. Ces professionnels sont bien identifiés par les personnes accueillies et sont des personnes ressources, ce qui peut constituer la première étape d'une démarche de soin vers le Centre Médico-Psychologique (CMP).

De la même manière, l'infirmière référente de la MDD de St Brieuc ville peut intervenir auprès des résidents pour prendre les RDV qui constituent le parcours de soin, elle peut accompagner les personnes au rendez-vous et veiller aux prises en charge.

Nous collaborons également avec le CSAPA, équipe mobile addictions, Soins de Suite et de Réadaptation l'Avancée.

Au quotidien, nous collaborons avec les cabinets d'infirmiers qui interviennent à domicile.

L'équipe bénéficie également de réunions mensuelles de supervision, celles-ci permettent de faire « un arrêt sur image » en relatant des situations vécues au quotidien. Ce travail d'élaboration avec la superviseuse permet de réfléchir sur sa posture professionnelle et entrevoir des pistes d'amélioration.

■ Les partenaires du secteur social

Lorsque les personnes ont besoin de soutien concernant l'entretien de leur logement, la préparation des repas, les courses, nous faisons appel à différents partenaires

- Service à domicile du CIAS
- ADMR
- Âge d'or
- Armor emploi
- Régie de quartier

Nous travaillons également avec les associations tutélaires. En 2022, 10 résidents bénéficient d'une mesure de protection.

■ Le réseau

La Fondation de l'Abbé Pierre

Nous collaborons activement avec le réseau de la Fondation de l'Abbé Pierre. Les professionnelles ont assisté à plusieurs formations à la Fondation de l'Abbé Pierre et à plusieurs regroupements. Nous bénéficions du soutien et des informations sur les différentes opérations concernant les pensions de Famille (semaine pension de famille, place à table...).

8. DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE ET PLAN D'ACTIONS

Défini pour la période 2020-2025, le Projet Associatif d'Adalea est un document fédérateur, fruit d'une concertation entre administrateur.rice.s, bénévoles d'actions et salarié.e.s définissant la stratégie de l'association pour les années à venir. Il constitue une véritable boussole qui guide son action à travers :

- 5 valeurs sociales : la solidarité, la tolérance, le respect citoyen de tout individu, la confiance en la personne ;
- 1 ambition : *Adalea, un acteur majeur de l'inclusion en Bretagne*
- 5 visions
- 10 engagements.

Par déclinaison du projet associatif, le projet de service représente l'outil pour réinterroger le dispositif/action porté.e par l'association en posant les principes d'actions, les orientations stratégiques pour les années à venir, en cohérence avec le calendrier, l'ambition, les visions et engagements du projet associatif. Défini en 2021 avec la participation active des parties prenantes du service, Il permet ainsi de rendre lisible les missions, les modes d'organisation et de fonctionnement et de définir les objectifs en matière de qualité de prestations/services rendus.



Son élaboration s'inscrit en articulation avec les évaluations interne et externe avec l'intégration des axes de progrès, identifiés lors de l'évaluation interne validée en 2020, dans le plan d'actions adossé au projet de services.

Axes de progrès identifiés en 2022	Axe de progrès identifié via l'évaluation interne (à cocher si oui)	Réalisations au 31.12.2022	Perspectives 2023
Fiche action N°1 : Améliorer l'accueil, l'accompagnement et le suivi des habitants de la Pension de Famille	☒	▪ Un travail sur la place et le rôle de chacun.e (s) afin d'identifier et valoriser les compétences et les appétences des professionnelles a débuté. ▪ Des temps de réflexions sur les projets de vie des habitants ont été travaillé en équipe. ▪ Nous avons poursuivi le développement des compétences de l'équipe pour pouvoir s'adapter aux problématiques des habitants (vieillesse, conduites addictives, isolement, problématiques psycho-sociales) ▪ L'organisation des réunions d'équipe (planning de synthèse, réunion thématique, ...) a été revue.	▪ Etudier la faisabilité de mettre en place un logement d'évaluation ▪ Poursuivre la réflexion sur l'accueil des personnes pour favoriser leur intégration
Fiche action N°2 : Développer la participation des habitants de la Pension de Famille	☒	▪ Des actions afin de réinstaurer une participation, à dimension citoyenne, des habitants aux instances de la Pension de Famille ont été initiées. ▪ Les sollicitations pour amorcer la participation des personnes aux activités ont été accentuées. ▪ Un travail de contact pour développer le réseau de partenaire est en cours.	▪ Etudier l'opportunité de mise en place d'un questionnaire de satisfaction ▪ Etude de la faisabilité de projets extérieurs fédérateurs (séjours, week-end, vacances, ...) ▪ Sonder les habitants sur l'existant et sur leurs propositions ▪ Appuyer les résidents dans leur fonction de représentation et favoriser leur participation au CCRPA.

Fiche action N°3 : Travailler la communication et le partenariat à l'extérieur	☒	▪ Maintien et entretien du partenariat existant ▪ Travail d'identification et rencontre de nouveaux partenaires ▪ Participation à la semaine nationale des Pension de Famille	▪ Travailler l'orientation des habitants vers les partenaires extérieurs ▪ Maintenir et entretenir le partenariat existant et travailler à l'élargissement du réseau de partenaires. ▪ Développer la communication extérieure.
Fiche action N°4 : Entretien et Améliorer l'outil Pension de famille	☐	▪ Des améliorations sur les aménagements extérieurs ont été effectuées ▪ Une étude et des devis sur l'insonorisation et la confidentialité des lieux collectifs sont en cours.	▪ Redéfinir l'utilisation de la salle mixte ▪ Remettre en place le comité des habitants ▪ Programmer les rénovations des logements et des espaces collectifs ▪ Concerter les habitants sur des projets

9. PERSPECTIVES

En 2022, les contraintes liées aux restrictions sanitaires ont progressivement été levées. L'année a été marquée par la sortie de la crise COVID. A l'avenir nous allons progressivement reprendre les rencontres entre les pensions de famille sur le département, inviter à la pension de famille les différents partenaires du secteur social et associatif : centre social, culture Zâtous, les Groupes d'Entraide Mutuel etc. Cette démarche est un préalable à « aller vers l'extérieur ».

La pension de famille s'inscrit en 2023 dans le projet Emploi d'Abord en Hébergement

Ce dispositif vise l'insertion durable dans le marché du travail des personnes hébergées ou en logement accompagné. Deux professionnelles vont bénéficier d'une formation de 9 jours pour être déléguée départementale. Elles vont mobiliser les personnes en capacité de travailler à la pension de famille en lien avec un conseiller emploi.